



Adhésion à une assurance prévoyance suit à un démarchage alors qu

Par **sarah**, le **04/08/2011** à **16:12**

Bonjour, je suis en profession libérale (paramédicale) et j'ai une assurance prévoyance au sein de ma mutuelle. dernièrement j'ai été démarchée par un courtier de GEIA qui ma proposé la prévoyance de swiss life qui parait meilleure. je voulais attendre la fin de mon engagement avec ma mutuelle pour adhérer mais il ma mis la pression pour que je signe l'adhésion en me disant qu'il envoyait une lettre a ma mutuelle pour abaisser mes cotisations en attendant la fin de contrat pour resilier. Donc il leur envoie une lettre comme quoi suite a une baisse d'activité je désire abaisser mes assurances afin que je paie le moins possible chez ma mutuelle et donc en parallèle etre deja assurer chez swiss life. et ce de septembre a fin decembre. Est ce que tout ceci est légal? qu'est ce que je risque et quels moyens de recours j'ai sachant que j'ai signé il y a 7 jours? merci de votre réponse cordialement sarah

Par **memere743**, le **04/08/2011** à **17:55**

Bonjour, relisez vos conditions générales, il est possible que vous ayez 1 mois pour vous rétracter (cela m'est arrivé) Cdt